

## « Gestion des risques / santé et sécurité au travail en ACP »

4 journées

### Description brève des objectifs

A l'issue des quatre journées de formation, les stagiaires seront capables de :

- Comprendre les principales exigences normatives et réglementaires en matière d'hygiène, sécurité au laboratoire d'ACP,
- Mettre en œuvre pistes de travail afin de respecter chacune de ces exigences,
- Planifier et Organiser la fonction Santé/Sécurité au sein de la structure d'ACP.

### Public concerné

Tous personnels d'une structure d'ACP.

### Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire.

### Moyens pédagogiques

Présentation détaillée de la norme et des documents qui s'y rattachent, exemples d'évidences attendues par les organismes d'accréditation et exercices.

### Moyens administratifs

Feuille d'émargement du stagiaire / Feuille d'appréciation de la formation

### Programme

#### JOURNÉE 1

Quels sont les différents risques au sein d'une structure ACP ?

Risque biologique  
Risque chimique  
Risque physique  
Risque mécanique

Définition et principes de sécurité et d'économie d'effort  
Risque électrique / incendie  
Définition, dispositifs de protection et d'information

#### JOURNÉE 2

Quels sont les moyens de prévention ?  
Moyens de prévention collective  
Moyens de prévention individuelle

#### JOURNÉE 3

Mettre une gestion des risques au sein d'une structure d'ACP  
Appréhender les risques au laboratoire  
Information : éviter le risque / évaluer les risques / combattre les risques à la source / adapter le travail à l'homme / Tenir compte de l'évolution technique / remplacer ce qui est dangereux par ce qui l'est moins ...

#### JOURNÉE 4

Le Document Unique  
Qu'est-ce que c'est ? Comment le rédiger ?  
Etude Cas : Mise en pratique

### Nombre de participants

se référer à la convention de formation

### Document formalisant la fin de formation

Attestation de formation

### Evaluation

L'évaluation des acquisitions des compétences des stagiaires est réalisée en continue et par QCM par le formateur.

### Formateur(s)

Un consultant qualité CQS.

### Prix

Voir dans la convention de formation.

**(\*) Pas de TVA applicable aux journées de formation** Programme établi par la société CQS. Marlène Renaud, responsable pédagogique.